



Évreux, le 20 mai 2016

Stations services dans l'Eure Point de situation au 20 mai 2016

Les mouvements sociaux de ces derniers jours, toujours en cours, ont eu des conséquences sur les approvisionnements des stations-service de notre département.

Ainsi, à cette heure, 20 % d'entre-elles sont fermées. Néanmoins, les réapprovisionnements, sans s'interrompre, s'effectuent à un rythme plus lent.

En conséquence et afin de pouvoir permettre à chaque usager de la route, de s'approvisionner, j'ai décidé, par voie d'arrêté préfectoral, de prendre les mesures suivantes, applicables à l'ensemble du département de l'Eure :

- Interdiction de la distribution de carburants par automate,
- Interdiction d'enlèvement et de transport de carburants en jerricans, citernes ou tout autre contenant portable,
- Limitation de la vente de carburants à 30 litres par véhicule.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules prioritaires.

René Bidal

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35